

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 juin 2015

### DEPUIS LA SOURCE JUSQU'AU ROBINET : EAU DE PARIS DÉVELOPPE SES PARTENARIATS SUR LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

À l'occasion de son conseil d'administration de ce 19 juin, Eau de Paris a adopté deux délibérations qui illustrent l'engagement de l'entreprise publique en matière de protection et de préservation de la ressource en eau. Ces actions touchent aussi bien, en amont, la protection des aires de captage via des pratiques agricoles plus vertueuses, que la maîtrise des consommations en eau, via la sensibilisation des usagers et le partenariat avec les bailleurs sociaux.

#### Eau de Paris adhère à la charte d'engagement de la FNAB pour la protection de la ressource en eau.

En adhérant à la **charte des Sites Pilotes Eau&Bio de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB)**, Eau de Paris poursuit son engagement de développement de l'agriculture biologique autour de ses captages et encourage à la mutualisation des bonnes pratiques au plan national. Ainsi **deux aires d'alimentation de captages d'eau potable** sont intégrées à ce dispositif : **l'aire d'alimentation des sources de la vallée de la Vanne** engagée depuis 2010 et **l'aire d'alimentation des sources de la Vigne** intégrée cette année. Cette adhésion renforcera l'action de Eau de Paris qui a déjà accompagné la conversion à l'agriculture biologique de cinq agriculteurs en cinq ans sur le **territoire de la Vigne**, pour une surface agricole en bio passée de 73 hectares à 282 hectares. La surface agricole en agriculture biologique sur les sources de la vallée de la Vanne a quant à elle été multipliée par six en six ans, pour atteindre aujourd'hui 7% de la surface agricole utile.

#### Sensibilisation à la maîtrise des consommations en eau en partenariat avec le bailleur social Immobilière I3F.

Eau de Paris mène de nombreuses actions visant à informer les usagers du service public de l'eau et à encourager à une utilisation raisonnée de l'eau potable. Plusieurs partenariats ont été noués dans le cadre la **Charte de gestion de l'eau avec bailleurs sociaux**, qui permettent de réaliser des économies sur la facture d'eau et d'énergie tout en limitant l'impact sur les ressources en eau. C'est ainsi qu'une convention entre Eau de Paris et le **bailleur social Immobilière I3F** visant des actions de **sensibilisation à la réduction des consommations** portera sur 500 familles volontaires, dont les logements seront dotés de kits économiseurs.

Engagées depuis 2011, ces actions de sensibilisation concernent désormais un total de **près de 22 000 logements**.

Pour Célia Blauel, présidente d'Eau de Paris « *L'avenir de la ressource en eau fait partie des grands défis soulevés par le changement climatique. Chaque acteur du monde de l'eau, au plan international comme au plan local, doit prendre en compte cette obligation : c'est ce que nous faisons, au quotidien, à Eau de Paris, et nous entendons bien poursuivre et développer plus encore notre mobilisation pour préserver ce bien commun qu'est l'eau* ».

**Eau de Paris est la régie municipale en charge de la production et de la distribution de l'eau dans Paris.** Interlocuteur unique des usagers et des abonnés, Eau de Paris gère l'ensemble du circuit de l'eau, depuis le captage jusqu'au robinet des consommateurs. Elle est également garante de la qualité et de la pression de l'eau. Eau de Paris est certifiée ISO 9001:2008, ISO 14001:2004, OHSAS 18001:2007 pour toutes ses activités liées à la production, et à la distribution de l'eau potable, et à la relation abonnés-usagers. La régie a reçu le label égalité au titre de son engagement en faveur de l'égalité femmes hommes ainsi que le label diversité. Eau de Paris a été élue service client de l'année 2015, pour la troisième année consécutive.

### **Eau de Paris, c'est :**

- 3 millions de consommateurs
- 3,2814 €/m<sup>3</sup> TTC c'est le prix du mètre cube d'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2015
- 478 000 m<sup>3</sup> d'eau potable consommés en moyenne par jour à Paris
- 200 000 m<sup>3</sup> d'eau non potable produits par jour à Paris
- Eaux souterraines : 102 points de captages correspondant à 50 % de l'eau traitée
- Eaux de rivière : 2 rivières (La Seine et la Marne) où est prélevée 50 % de l'eau traitée
- 470 km d'aqueducs principaux : la Vanne, le Loing et l'Avre
- 2 100 km de canalisations d'eau potable et 1 900 km de canalisation d'eau non potable
- 6 usines de traitement d'eau potable et 5 réservoirs d'eau potable
- 1 200 points de distribution publics d'eau potable à Paris
- Un taux de satisfaction de 94% des usagers envers le service public de l'eau
- 1 million de mesures de contrôle qualité par an
- 137 agriculteurs engagés aux côtés d'Eau de Paris pour améliorer la qualité de l'eau

[www.eaudeparis.fr](http://www.eaudeparis.fr)

